

Image not found or type unknown



Quelle est l'incidence de jours fériés pendant mes congés

Par **sham**, le **04/09/2008** à **21:39**

Bonsoir

J'aimerais savoir si le jour du 14 juillet (cette année un lundi) peut être déduit des jours de congés sachant que mes patrons ne m'ont pas fait travailler .

ma question est : est ce normal que j'ai un jour de congés en moins sur mon bulletin de salaire de juillet ?

Merci de vos réponses

Par **Marion2**, le **05/09/2008** à **23:26**

Bien sûr que non, le 14 juillet ne sera pas déduit de vos congés.

Par **sham**, le **06/09/2008** à **08:05**

Merci, c'est bien ce qui me semblait, mais il a été déduit de mes congés cela apparaît bien sur mon bulletin de salaire.

Le 15 août lui aussi a été déduit, je vais en discuter avec ma patronne

j'ai aussi mon jour de repos qui m'a été déduit de mes congés, je vous explique:
l'établissement dans lequel je travaille à fermé ses portes (pour congés) du 6 août au 18 août
'inclus)j'ai travaillé le 4 et le 5 et le 6(un mercredi) étant mon jour de repos a été déduit de
mes congés avait elle le droit ?

Merci de vos réponses